

## Résultats de l' indice manuvie 2016 sur le bien-être financier

Six perspectives sur le lien entre la santé physique, mentale et financière des employés, et leur signification pour les entreprises canadiennes.

## Perspective 1:

Les répercussions potentielles du stress financier sur la santé mentale dans votre milieu de travail.

Si nous avons appris une chose de la recherche sur la santé et la prospérité que nous effectuons depuis 2014, c'est que la santé mentale, la santé physique et la santé financière sont étroitement liées. Qu'est-ce que cela signifie pour les employeurs canadiens? Tout simplement que le fait de se pencher seulement sur une facette de la santé, sans tenir compte des deux autres, ne mène qu'à des solutions partielles qui ont peu de chance de durer sur le long terme.

Concentrons-nous sur le lien entre la santé financière et mentale. Selon **l'Indice Manuvie 2016 sur le bien-être financier**, les 40 % de Canadiens qui s'estiment en « mauvaise santé financière » sont plus susceptibles d'affirmer ressentir du stress lié à leurs problèmes financiers, par rapport à ceux qui sont en « bonne santé financière ».

Parmi les Canadiens en « mauvaise santé financière », 88 % disent être « souvent » ou « parfois » inquiets à propos de leurs finances, et presque la moitié (49 %) affirment que cela les distrait au travail. De plus, un nombre préoccupant d'entre eux (81 %) disent que « les questions d'argent sont pour [eux] une source de stress ».

## Pourquoi cela devrait-il préoccupé les promoteurs de régime?

Bien qu'un certain degré de stress soit normal, une exposition prolongée à un haut niveau de stress peut être associée à des problèmes de santé mentale, tels que la dépression et l'anxiété<sup>1</sup>.

Le stress chronique peut aussi être associé à des comportements au travail moins préoccupants mais tout aussi pertinents, comme un manque de motivation et de la distraction. Cela peut engendrer une importante perte en productivité et accroître le taux d'absentéisme.<sup>2</sup>

Les entreprises canadiennes connaissent déjà les coûts alarmants associés aux problèmes de santé mentale en milieu de travail. En moyenne, au cours d'une semaine, 500 000 Canadiens s'absentent du travail, et 30 % des demandes de prestations d'invalidité ainsi que 70 % des coûts liés aux invalidités sont associés aux maladies et aux problèmes mentaux<sup>1</sup>.

Et ce ne sont que les effets qui ont été observés. La stigmatisation sociale qui perdure à ce jour signifie que les problèmes de santé mentale sont probablement sous-déclarés.

Bien sûr, ce ne sont que les effets que nous sommes en mesure de quantifier. Les coûts émotionnels et financiers pour les personnes et leur famille sont difficilement mesurables.

## Une occasion de promouvoir le bien-être global

Notre recherche sur la santé et la prospérité a contribué à souligner l'importance de la santé financière, au même titre que la santé physique et mentale, en tant que composante fondamentale du bien-être. Le lien entre les finances, le stress et la santé mentale démontre l'importance d'avoir une approche intégrée. Par conséquent, de plus en plus d'entreprises fournissent à leurs employés des ressources pour favoriser la santé globale – c'est-à-dire la santé mentale, physique et financière. Il n'y a pas de doute, les pratiques évoluent.

Parmi les meilleures pratiques que nous recommandons aux promoteurs de régime canadiens, on retrouve l'adoption de stratégies de santé globales qui incluent l'évaluation, la prévention, l'intervention et le soutien au retour au travail. En plus des programmes de santé mentale en milieu de travail, les promoteurs de régime ont l'occasion de promouvoir les connaissances financières et la préparation sur le plan financier pour les 40 % de Canadiens qui s'estiment en « mauvaise santé financière » et qui se sentent donc stressés. Pour les promoteurs de régimes, devancer le problème peut contribuer à réduire les effets qu'il aura par la suite.

Toutes les références proviennent de l'Étude de Manuvie sur le bien-être financier - Indice 2016, sauf celles indiquées ci-dessous.

- Projet de recherche sous d'étude de cas : Rapport provisoire de 2015 sur les premiers résultats, Commission de la santé mentale du Canada
- 2. Étude Kim et Garman 2014

Renseignez-vous dès aujourd'hui sur l'approche de Manuvie en matière de santé et de prospérité en communiquant avec votre représentant de Manuvie ou en visitant notre site Web à l'adresse manuvieprosperiteetsante.ca

